

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du Mardi 07 Janvier 2020.**

Date de convocation : 23/12/2019

Date d'affichage : 23/12/2019

---

Nombre de conseillers : 11

L'an deux mil vingt le Mardi 07 Janvier à 20h30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Madame HÉMON Céline, Maire.

**Etaient présents** : HERMAGNÉ Christophe, MALIN Anne-Sophie, Sylvie GEGU, Eudoxia JOUAULT, ROCHER Jean-Luc, Tiphaine BAHIER, Franck HIVERT, Anthony ROULLIER, Irène HUCHEDÉ, Alain DESERT.

**Etaient absents excusés** : NÉANT

**Était absent non excusé** : NÉANT

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur BAHIER Tiphaine a été élu secrétaire de séance.

**Devis FORGET CACES agent technique**

**RAPPORTEUR** : HÉMON Céline

**EXPOSE** : Un devis a été reçu par l'entreprise FORGET Formation afin de renouveler les CACES de l'agent technique pour un montant de 810€ TTC.

**PROPOSITION** : Madame Le Maire propose aux membres du Conseil Municipal de signer le devis pour un montant de 810€ TTC.

**DÉCISION** : A l'unanimité des membres présents ou représentés, le Conseil Municipal adopte la proposition du Maire.

Pour copie conforme,  
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 20 janvier 2020.

Le Maire,  
HÉMON Céline.

  
